AR PREFECTURE

006-240600593-20180504-180514-DE

Regu le 15/05/2016 MMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pail ons nunauté de Con

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de communes du pays des Paillons

OBJET: Election d'un(e) conseiller(e) communautaire délégué(e)

Décision n°18 05 14

L'an deux mille dix huit, le vendredi quatre mai, à dix neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Franco, doyen de l'assemblée.

Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Robert Nardelli, Cyril Piazza, Joël Gosse, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Gérard Branda, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Bernard Martinez, Madame Evelyne Laborde, Messieurs Yves Pons, Gérard Stoerkel, Jacques Saulay, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingeard, Alexandra Russo, Messieurs Philippe Mineur, José Dragoni, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton. Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco et Madame Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés: Madame Edith Lonchampt par Monsieur Gérard Stoerkel et Monsieur Georges Gaede par Madame Monique Giraud-Lazzari,

Monsieur Jacques Saulay a été nommé secrétaire de séance

Conformément à l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, et afin que toutes les communes soient représentées au bureau communautaire, le président procède à l'élection, au scrutin secret, à la majorité absolue, d'un conseiller communautaire, qui sera membre du bureau.

Candidat:

-Edmond Mari

Nombre de votants: 37

Nombre de conseillers en

exercice: 37

Nombre de présents : 35 Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donnera les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37

A déduire, bulletins blancs et nuls : 17

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 20

Majorité absolue: 11

A OBTENU

-Edmond Mari, 20 voix

Monsieur Edmond mari, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu conseiller communautaire délégué en vue de siéger au bureau communautaire.

> Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

> > LE PRESIDENT MLAVAGNA